

Le 29 septembre 2026

Bonjour,

Corporation Financière Mackenzie (« **Mackenzie** » ou le « **gestionnaire** ») vous avise par la présente que des assemblées extraordinaires des porteurs de parts (les « **assemblées** »), respectivement, du Fonds européen Mackenzie Ivy, du Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater, du Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater et du Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie (individuellement ou collectivement, un ou les « **Fonds en dissolution** ») se tiendront simultanément le **4 novembre 2026 à 9 h 30** (heure de l'Est) au 180, rue Simcoe, à Toronto (Ontario).

Procédure de notification et d'accès

Nous avons décidé d'employer une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier que représentent les documents distribués pour les assemblées. Plutôt que de vous envoyer un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations, nous vous faisons parvenir le formulaire de procuration, ou formulaire de directives de vote, avec le présent avis, qui décrit la procédure à suivre pour accéder en ligne à la circulaire de sollicitation de procurations ou demander à en recevoir sans frais une version papier ou électronique. Pour en savoir plus sur les procédures de notification et d'accès, veuillez composer sans frais le 1-800-387-0615 (service bilingue), le 1-800-387-0614 (service en anglais) ou encore le 1-888-465-1668 (service aux investisseurs asiatiques), pendant les heures normales de bureau.

Fusions devant être examinées au cours des assemblées

Au cours des assemblées, les porteurs de parts de chaque Fonds en dissolution seront appelés à examiner les fusions de fonds suivantes (les « **fusions proposées** ») :

Fonds en dissolution	Fonds prorogé
Fonds européen Mackenzie Ivy	Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE
Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater	Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater
Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie
Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie	Fonds mondial de dividendes Mackenzie

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les fusions proposées à partir de la page 2 de la circulaire de sollicitation de procurations. Au cours des assemblées, ou de leur reprise en cas d'ajournement, pourront également être examinées d'autres questions y étant dûment soumises.

Comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant (« **CEI** ») des Fonds en dissolution a étudié les fusions proposées décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations et a recommandé au gestionnaire que celles-ci, si elles étaient mises en œuvre, aboutiraient à un résultat juste et raisonnable pour chacun des Fonds en dissolution.

Bien que le CEI ait recommandé au gestionnaire que la mise en œuvre des fusions proposées aboutirait à un résultat juste et raisonnable pour chacun des Fonds en dissolution, **il ne lui appartient pas de recommander aux porteurs de parts de voter en faveur de chacune des fusions proposées.**

Il incombe aux porteurs de parts d'examiner les fusions proposées décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations et de prendre leurs propres décisions.

Sites Web où sont publiés les documents relatifs aux assemblées

Nous vous demandons de lire attentivement la circulaire de sollicitation de procurations, que vous pouvez obtenir sur le site Web de Mackenzie, à l'adresse www.placementsmackenzie.com, et sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (SEDAR+) à l'adresse www.sedarplus.ca, avant d'exercer votre droit de vote. Les documents demeureront sur le site Web de Mackenzie pendant un an après la date de la présente lettre.

Exercice du droit de vote

Vous pouvez exercer vos droits de vote par la poste, par télécopieur, par Internet ou en personne aux assemblées. Veuillez vous reporter aux instructions figurant sur votre formulaire de procuration ou formulaire de directives de vote pour savoir comment exercer vos droits de vote par l'une ou l'autre de ces méthodes.

Nous demandons aux porteurs de parts qui ont le droit de voter, mais qui ne peuvent assister en personne aux assemblées, d'exercer leur droit de vote en remplissant, datant et signant le formulaire de procuration, puis en le faisant parvenir par la poste à Traitement des procurations, 1160-2375 Fremont Street, Port Coquitlam (Colombie-Britannique) V3B 9Z9 ou par télécopieur à Doxim au 1-888-496-1548 (numéro sans frais) avant le 30 octobre 2026 à 17 h (heure de l'Est). Une enveloppe-réponse affranchie est jointe aux présentes. Vous pouvez aussi voter en ligne à l'adresse www.secureonlinevote.com, en inscrivant le numéro de contrôle à 12 chiffres qui figure sur votre formulaire de procuration et en suivant les instructions simples qui figurent sur ce site.

Demande d'un exemplaire des documents relatifs aux assemblées

Vous pouvez demander à recevoir un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations par l'un des moyens suivants :

- en envoyant un courriel à Mackenzie à l'adresse service@placementsmackenzie.com;
- en communiquant avec Mackenzie pendant les heures normales de bureau sans frais au 1-800-387-0615 (service bilingue), au 1-800-387-0614 (service en anglais) ou encore au 1-888-465-1668 (service aux investisseurs asiatiques);
- en écrivant à Mackenzie, au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1.

Jusqu'au 4 novembre 2026, un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations vous sera envoyé dans les trois (3) jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations avant la date limite pour transmettre votre procuration, soit le 30 octobre 2026 à 17 h (heure de l'Est), vous devez tenir compte du délai de traitement de votre demande de trois (3) jours ouvrables, ainsi que des délais postaux usuels indiqués par Postes Canada pour les envois prioritaires et envoyer votre demande avant le 27 octobre 2026 à 23 h 59 (heure de l'Est).

Vous pouvez également demander un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations dans l'année suivant la date de la présente lettre, auquel cas nous vous l'enverrons dans les dix jours civils si nous recevons votre demande après le 4 novembre 2026.

**Par ordre du conseil d'administration de Corporation
Financière Mackenzie**, en sa qualité de gestionnaire des
Fonds en dissolution

Par : « Matt Grant »
Matt Grant
Secrétaire